

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 07 mars 2024

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 09  
Votants : 10**Présents** : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> mars 2024**Excusée avec pouvoir** : Mme Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Mme Christelle JOIEDate d'affichage :  
1<sup>er</sup> mars 2024**Excusé sans pouvoir** : Mme Katia DUSSAPIN, Messieurs Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT**DELIBERATION N° 2024-08****OBJET** : Mission d'assistance à la gestion de la voirie relative à l'opération d'établissement du tableau de classement de la voirie communale avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires

Vu la délibération n° 2017-11,

Vu la délibération 2018-04 Adhésion à l'agence « Cher Ingénierie des Territoire »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le dernier tableau de classement de voirie de la commune date de l'année 1992, qu'il y a lieu de revoir le tableau de classement de la voirie de Vallenay et propose de confier à l'agence « Cher Ingénierie des Territoire » une mission d'assistance à la gestion administrative et financière de l'opération.

Le montant de cette opération, selon les termes de la convention n°C0408 pour une mission d'assistance à la gestion de la voirie relative à l'opération d'établissement du tableau de classement de la voirie communale avec l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » (voir annexe) s'élève à 2 800.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de revoir le tableau de classement de la voirie de la commune,
- De confier la mission d'assistance à la gestion administrative et financière de l'opération à l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » pour un montant de 2 880.00 € TTC,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » et tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance  
Caroline ARTHUPour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 07 mars 2024Le Maire,  
Marina DUPUY